



# RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Abymes, jeudi 30 septembre 2021

## **Pôle pédagogique et éducatif**

Affaire suivie par :  
Marie-Laure SERGIUS  
Tél : 0590 47 81 09  
Mél : [marie-laure.sergius@ac-guadeloupe.fr](mailto:marie-laure.sergius@ac-guadeloupe.fr)

Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare BP 480  
97183 Les Abymes Cedex

Guylène BUSSAC, IA-IPR de SII et Technologie – référente  
SNT-NSI

à  
Mesdames et messieurs les professeur-e-s  
de Sciences Industrielles de l'Ingénieur et de Technologie  
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

## **Objet : Lettre de rentrée 2021**

*Pour toutes les disciplines, la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR de l'académie, s'adresse à tous les personnels des métiers du professorat et de l'éducation des collèges et des lycées.*

*La seconde partie est spécifique à chaque discipline.*

## **Partie commune**

Dans notre académie, la rentrée scolaire 2021 n'a pas commencée sous les meilleurs auspices. La situation épidémique a exigé le renforcement du protocole sanitaire et nécessité la mise en place d'organisations agiles et concertées au sein de chaque établissement.

Nous tenons à vous témoigner collectivement notre reconnaissance et notre soutien pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves. Nous sommes à vos côtés pour vous apporter accompagnement et conseil dans vos pratiques pédagogiques.

### **Accompagnement de la rentrée**

Chaque enseignant est investi pour relever le défi auquel nous devons faire face : adapter ses pratiques afin d'assurer un enseignement de qualité pour tous les élèves, compte tenu des contraintes fixées par le protocole en vigueur. L'objectif, au cours des premiers mois de l'année scolaire, sera de consolider les apprentissages et de tenir compte des situations et retards induits notamment par la crise.

Le calendrier des évaluations nationales a été décalé dans notre Académie. Ainsi, les évaluations de début de 6ème et de 2nde se dérouleront jusqu'au 16 octobre. Pour ces années charnières, auxquelles nous devons accorder une attention particulière, les résultats obtenus aux évaluations nationales constituent des points de repère pour identifier les forces et les fragilités de chaque élève et des points d'appui pour échanger avec les parents.

### **Des principes et objectifs communs**

Cette rentrée scolaire s'inscrit donc sous le signe de l'intelligence collective. De grands principes président à notre action et nous réunissent :

- L'acquisition des savoirs fondamentaux. Ils constituent une base incontournable pour permettre aux élèves de choisir la voie qui leur correspond le mieux. La pratique régulière de la lecture, retenue comme grande cause nationale, constitue un enjeu essentiel d'apprentissage que chaque enseignant, quelle que soit sa discipline, est en mesure de favoriser au Collège et au Lycée.

- La transmission des valeurs de la République. Les professeurs incarnent, font vivre et transmettent les valeurs de la République : liberté, égalité et fraternité ainsi que laïcité. Cette culture humaniste commune, portée par tous, cimenter notre société au sein de laquelle chacun doit trouver sa place.

Ces enjeux que nous partageons collectivement nous invitent à renforcer l'unité des équipes éducatives, soudées pour permettre à chaque élève de réussir.

### **La consolidation de la réforme du lycée**

Cette année scolaire parachèvera également la réforme du Lycée général et technologique. Là encore, de grands défis guident notre action individuelle et collective :

- La maîtrise de l'oralité a été un axe fort de mobilisation l'année dernière notamment au Lycée dans le cadre de la préparation au Grand Oral. La pratique de l'oral devra continuer. La pratique de l'oral devra faire partie intégrante des apprentissages réalisés par les élèves, à tous les niveaux de leur scolarité.

- Les compétences numériques devenues essentielles pour agir en citoyen éclairé et s'insérer professionnellement s'acquièrent dans toutes les disciplines, notamment à travers le dispositif Pix et donneront lieu à une certification désormais obligatoire en fin de 3<sup>ème</sup>, terminale et 2<sup>èmes</sup> années de BTS et de CPGE.

- La question de l'évaluation fera l'objet d'une attention particulière dès le début de cette année tant elle est sensible dans la construction du parcours d'apprentissage des élèves. L'évaluation reste au cœur de nos réflexions et doit reposer sur des principes communs qui visent à « conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement et entre établissements différents ». Nous rappelons les nouvelles modalités d'évaluation du contrôle continu, qui constitue 40% de la note finale obtenue au Bac (cf guide de l'évaluation).

- Enfin l'orientation demeure un point essentiel de votre action. S'orienter implique de bien se connaître, de se repérer dans le système éducatif et les formations, de s'affranchir des représentations (genre, origine sociale, autocensure, difficultés d'apprentissage...). Tout au long de son parcours scolaire, l'orientation de l'élève repose notamment sur son évaluation, sa capacité à progresser dans ses apprentissages et à se projeter dans un cadre professionnel où il peut mettre en œuvre ses compétences.

### **L'accompagnement des équipes**

L'accompagnement de proximité des personnels d'enseignement demeure au cœur de notre action.

Il se décline sous plusieurs formes : accompagnement individuel, accompagnement des équipes disciplinaires d'établissement ou inter-établissements, accompagnement des équipes inter disciplinaires dans le cadre d'enseignements ou de dispositifs spécifiques (Grand Oral, SNT, Enseignement Scientifique...), accompagnement des équipes en établissement dans le cadre de nos missions d'inspecteurs référents.

Cette année, dans le cadre de l'élaboration des projets d'évaluation, nous apporteront notre appui pour conduire une réflexion auprès des équipes disciplinaires et des équipes pédagogiques au sein des établissements.

Nous souhaitons à chacune et chacun une bonne année scolaire.

Les IA-IPR de l'académie de Guadeloupe

### **Circulaire de rentrée 2021**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

### **Bulletin officiel (BO n°30 du 29 Juillet 2021) : modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

### **Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique**

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

## Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI)

Notre ambition collective est de favoriser l'acquisition d'un socle commun de culture scientifique, technologique et industriel, afin que chaque élève comprenne les enjeux et les valeurs des sciences et technologies qui lui permettront de prendre part, de manière éclairée, aux choix de société auxquels tout futur citoyen sera confronté.

Cette année, les disciplines scientifiques se réunissent pour vous présenter différentes actions qui seront menées dans notre académie en faveur de la CSTI :

- La **Fête de la Science** en Guadeloupe se déroulera du 12 au 21 novembre 2021.
- Sous le signe de l'**Année de la Biologie**, des événements, des formations, des actions pédagogiques, seront proposées. Toutes les informations seront disponibles sur la page académique l'Année de la Biologie.
- La **11e semaine des mathématiques** se déroulera du lundi 7 au lundi 14 mars 2022 sur le thème « Mathématiques en **forme(s)** ».
- Comme chaque année, les différentes **Olympiades** seront organisées dans notre académie (Biologie, Chimie, Géosciences, Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur) ainsi que d'autres concours scientifiques : **C'Génial, Castor, Robotique First, Rallyes de mathématiques, Kangourou, Al-Kindi, Algoréa, VidéoDiMaths, Maths C2+**.
- Des **actions de formations**, favorisant les collectifs de travail et démarches de projet, sont inscrites au PAF (« Sciences et technologie », « Enseignement scientifique », « Maths et Techno », « co-enseignements scientifiques », « NSI et autres spécialités »...).
- Dans les collèges, un **appel à projet « Labos Sciences Technologie Ingénierie Mathématiques (STIM) »** sera lancé en lien avec les thèmes de l'EDD, la biodiversité, le réchauffement climatique.
- L'expérimentation de « **labomaths** », lieu de développement professionnel entre pairs, offre l'opportunité d'un travail collectif, qui peut être inter degré ou pluri disciplinaire autour de l'enseignement des mathématiques.

Nous vous invitons à participer collectivement ou individuellement à ces différentes actions. Pour tout projet que vous souhaitez développer et valoriser en lien avec la CSTI, nous vous invitons à vous rapprocher de vos inspecteurs disciplinaires, qui assureront le lien avec la mission CAST.

Vous trouverez sur le site de la DAAC, toutes les informations liées à la diffusion de la CSTI dans notre académie : [CSTI : Culture scientifique, technique et industrielle](#)

Les IA-IPR de de Mathématiques, de Physique-Chimie, de STI référente NSI, de SVT,

Avec le Correspondant Académique Sciences et Technologie (CAST) – IA-IPR de STI

## Partie disciplinaire

Chères et chers collègues,

Comme chaque année, je souhaite la bienvenue aux nouveaux professeurs de l'Académie, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels. Je félicite celles et ceux d'entre vous qui ont été admis aux concours de recrutement et qui ont obtenu des promotions.

Etant donné la date tardive à laquelle vous recevez cette lettre de rentrée, toutes les informations utiles concernant la rentrée en Technologie et en SII vous ont été communiquées à l'occasion d'un message que je vous ai adressé par courriel.

De même, les actions de formations inscrites au PAF vous ont été communiquées par les correspondants de formations via les listes de diffusion. Les inscriptions sont aujourd'hui clôturées, cependant, si vous n'avez procédé à vos inscriptions, vous pourrez le faire dans le cadre d'une procédure « de rattrapage » assurée par la DRAFEN. Veuillez prendre contact avec les correspondants de formations le cas échéant.

Pour toute communication, les listes de diffusion des enseignants de SII ainsi que de Technologie reste l'outil institutionnel privilégié. Je vous invite à consulter votre boîte mail académique très régulièrement. Si toutefois, vous n'étiez pas inscrit sur la liste de diffusion, veuillez me le signaler par courriel.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver très prochainement dans le cadre des rencontres programmées au cours des prochaines semaines. De nouveaux défis nous attendent et je souhaite que nous les relevions ensemble avec enthousiasme et professionnalisme.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire 2021 - 2022

Guylène BUSSAC, IA-IPR SII et Technologie – référente SNT-NSI

## Comment s'informer ?

### Sites et espaces académiques :

○ **Le site académique de Technologie** : <http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/technologie> . N'hésitez pas à transmettre à Joël ALEXIS tout document qui permettrait de l'enrichir (événements, projets...).

○ **Le site académique Sciences de l'Ingénieur et STI2D** : [http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/sciences\\_lingénieur\\_et\\_sti2d](http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/sciences_lingénieur_et_sti2d) . N'hésitez pas à transmettre à Aimé BROUSSE tout document qui permettrait de l'enrichir (événements, projets...).

### Espaces collaboratifs m@gistere :

○ **L'espace collaboratif CREF-SI** sur m@gistere animé par Hélène PALAYSI : <https://magistere.education.fr/ac-guadeloupe/my/espacescollaboratifs.php> . Cliquer sur « espace collaboratif CREF-SI Cercle de REFlexion Sciences de l'Ingénieur »

○ **L'espace collaboratif CREF-STI2D** sur m@gistere animé par Thomas JOLY et Charly CATAN : <https://magistere.education.fr/ac-guadeloupe/my/espacescollaboratifs.php> . Cliquer sur « espace collaboratif CREF-STI2D Cercle de REFlexion STI2D »

**Espaces TRIBU** pour partager des ressources : <https://tribu.phm.education.gouv.fr>

- **L'espace TRIBU « Sciences de l'Ingénieur Guadeloupe »**
- **L'espace TRIBU « STI2D - Guadeloupe »**
- **L'espace TRIBU « Technologie collège ac-guadeloupe »**
- **L'espace TRIBU « ETLV Guadeloupe »**

## Sites Nationaux :

- Eduscol : site de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire : <http://eduscol.education.fr/>
- Eduscol STI : Des ressources pour les programmes de Technologie Collège, de SI et de STI2D : <http://eduscol.education.fr/sti/>
- Eduscol examens : Une base de données de sujets d'examen : <http://eduscol.education.fr/prep-exam/>
- Eduscol STI : Les sujets d'examens et concours : [https://eduscol.education.fr/sti/concours\\_examens](https://eduscol.education.fr/sti/concours_examens)
- Les rendez-vous de carrière : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>
- PIX : Cultivez vos compétences numériques : <https://pix.fr/>
- Mieux connaître l'Education Nationale : <https://www.education.gouv.fr/organigramme-de-l-administration-centrale-7475>
- La DNE (Direction du Numérique pour l'Education) : <https://www.education.gouv.fr/direction-du-numerique-pour-l-education-dne-9983>
- Le projet d'académie 2020-2023 : [http://www.ac-guadeloupe.fr/academie/projet\\_dacademie\\_2020\\_2023](http://www.ac-guadeloupe.fr/academie/projet_dacademie_2020_2023)

**Les listes de diffusion** : il existe une liste de diffusion pour les professeurs de Technologie ainsi qu'une liste de diffusion pour les professeurs de SII de l'académie. Elle utilise votre boîte mail académique. Elle vous permet de recevoir les messages d'ordre disciplinaire.

**I-Prof** : le portail **I-Prof** vous informe essentiellement sur votre situation administrative. Je vous conseille de le consulter régulièrement et de mettre à jour votre CV. Ces informations me seront utiles pour votre suivi de carrière.

## Les programmes

### - Au collège

Texte de référence : arrêté du 17-7-2020 - J.O. du 28-7-2020 BO n°31 du 30 juillet 2020  
Les nouveaux programmes sont téléchargeables en suivant le lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Des ressources produites par la DGESCO en partenariat avec l'Inspection générale sont téléchargeables sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.htm>

Une banque de ressources numériques pour l'école (BRNE) est disponible. Elle permet de disposer de ressources prêtes à l'emploi ou modulables. <http://eduscol.education.fr/cid105596/banque-de-ressources-numeriques-pour-l-ecole.html>

### - Au lycée

#### Série générale :

Les programmes et ressources en sciences de l'ingénieur sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/cid143817/sciences-ingenieur-bac-2021.html>

#### Série technologique STI2D :

Les programmes et ressources en série STI2D sont téléchargeables sur le site Eduscol à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/cid143739/sti2d-bac-2021.html>

Ressources d'accompagnement pour la voie générale et technologique : <https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>

### - En BTS industriels et CPGE :

Les référentiels et les repères pour la formation : <https://eduscol.education.fr/sti/>

## Des formateurs et chargés de missions pour vous accompagner

**Interlocuteur académique pour le numérique en SII, administrateur du site académique « Sciences de l'Ingénieur et STI2D » :**

○ Aimé BROUSSE du LPO Raoul Georges NICOLO : [aime.brousse@ac-guadeloupe.fr](mailto:aime.brousse@ac-guadeloupe.fr)

**Interlocuteur académique pour le numérique en Technologie, administrateur du site académique « Technologie » :**

○ Joël ALEXIS du CLG Sylviane TELCHID : [joel.alexis@ac-guadeloupe.fr](mailto:joel.alexis@ac-guadeloupe.fr)

**Professeurs chargés de missions d'inspection SII et correspondant de formation SII :**

○ José TORVAL du LPO Chevalier de Saint-Georges : [jose-rosal.torval@ac-guadeloupe.fr](mailto:jose-rosal.torval@ac-guadeloupe.fr)

**Professeure chargée de mission d'inspection SII :**

○ Hélène PALAYSI du LPO Raoul Georges NICOLO : [helene.palaysi@ac-guadeloupe.fr](mailto:helene.palaysi@ac-guadeloupe.fr)

**Professeur chargé de mission d'inspection Technologie :**

○ Serge CORNELIE de la Cité Scolaire d'Excellence Sportive : [serge.cornelie@ac-guadeloupe.fr](mailto:serge.cornelie@ac-guadeloupe.fr)

**Professeur correspondant de formation « Technologie » et « Sciences et Technologie » :**

○ Jean-Marc MOLINA du Collège RAME-DECORBIN : [jean-marc.molina@ac-guadeloupe.fr](mailto:jean-marc.molina@ac-guadeloupe.fr)

**Professeurs formateurs académiques Technologie :**

○ Gwénola GOMEZ du LGT Félix PROTO : [gwenola.gomez@ac-guadeloupe.fr](mailto:gwenola.gomez@ac-guadeloupe.fr)

○ Jean-Marc MOLINA

**Professeurs formateurs académiques SII :**

○ Hélène PALAYSI

○ José TORVAL

**Contacteur l'inspectrice :** [guylene.bussac@ac-guadeloupe.fr](mailto:guylene.bussac@ac-guadeloupe.fr)